FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX



RD8 - RD 766 E - Réfection des couches de roulement en enrobés élastomères sur giratoires Commune de PLOËRMEL

Nuits du 6 au 7 /7 au 8/8 au 9 juillet 2020 (20 h - 6 h)

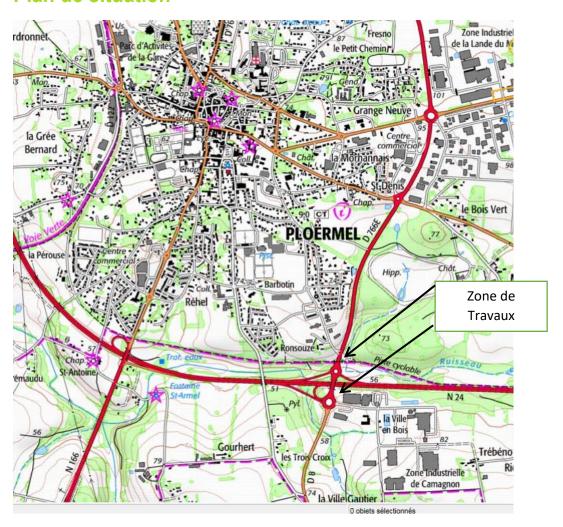
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMÉNAGEMENT Agence Technique Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre de son programme annuel d'intervention sur chaussée, le département a programmé la réfection des couches de roulements sur les giratoires de Camagnon (RD 8) et Ronsouze (RD 766E) sur la commune de PLOËRMEL.

Au vu des forts trafics enregistrés sur ces giratoires, les travaux seront réalisés de nuit pour minimiser la gêne aux usagers.

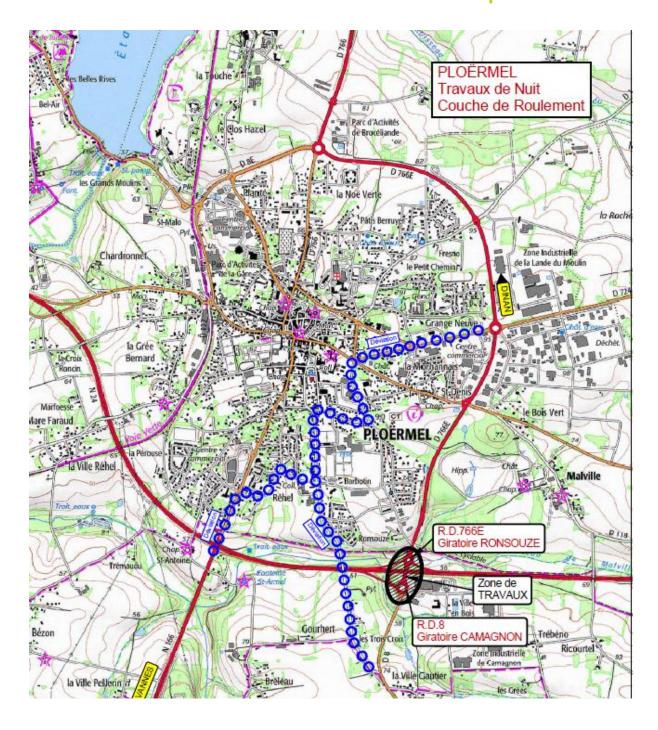
Plan de situation



Organisation des travaux - Phasage

- Nuit du 6 au 7 juillet 2020 : rabotage des deux giratoires et bretelles.
- Nuit du 7 au 8 juillet 2020 : enrobés sur le giratoire de Ronsouze.
- Nuit du 8 au 9 juillet 2020 : enrobés sur le giratoire de Camagnon.

Information et déviations durant les travaux de réparation



Démarrage du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur le démarrage du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre un démarrage de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet): 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA): 02 97 54 83 60 - email: xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

ou voie électronique dans la rubrique : https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.